



HACETTEPE UNIVERSITY

L'Université Hacettepe invite le Parlement français à prendre ses responsabilités au nom des valeurs universelles

L'Université Hacettepe estime en sa qualité d'institution scientifique attachée aux libertés de pensée, d'expression et de recherches scientifiques ainsi qu'aux principes du droit universel que la loi pénalisant la négation du soi-disant « génocide arménien de 1915 » que vient d'adopter le Parlement français entraînera des conséquences graves et irrémédiables. Il est évident que ce sont, en premier lieu, les relations turco-françaises et turco-arméniennes qui en seront affectées.

Notre Université s'inquiète profondément du fait que l'on procède à une telle législation essentiellement par souci de politique intérieure sans considération des liens d'amitié traditionnelle et d'intérêts vitaux entre les deux pays et trouve que cette politique irrationnelle et si nuisible aux relations futures est une déviation de l'esprit démocratique dont est si fière la France.

En effet, cette législation ne convainc point quant à ses objectifs humanitaires et donne au contraire l'impression d'un opportunisme politique décevant qui va certainement à l'encontre des valeurs qui ont fait la France démocratique.

D'autre part, cette loi pénale pourrait bien servir de modèle à d'autres lois qui seront tout aussi contraires à l'esprit scientifique, aux libertés de conscience, de pensée, d'expression et aux valeurs morales.

Dans notre monde où l'islamophobie cause tant de malheurs il est prévisible que l'adoption d'une telle loi aggravera encore la situation et entraînera de nouveaux conflits interculturels et de nouvelles manifestations de racisme.

Certes, il n'incombe pas aux parlements de légiférer sur des questions historiques en outrepassant leurs fonctions desquelles ne font évidemment pas partie des prises de décision sur ce qui est vérité scientifique ou ce qui ne l'est pas et ceci, surtout s'il s'agit d'une question qui ne concerne même pas la France et qui continue à se discuter vivement par les historiens. De quel droit le Parlement français pourrait leur interdire la recherche et la discussion scientifiques ?

On ne voit vraiment pas où est l'intérêt de promulguer une telle loi qui bafoue si ouvertement les Droits de l'homme et la liberté scientifique, qui gâche les bonnes relations traditionnelles entre la Turquie et la France et qui entrave le développement d'un dialogue constructif qui établirait une compréhension réciproque et une paix durable entre les peuples et les États turcs et arméniens.

En s'opposant à une loi qui reste dans la ligne de l'esprit scolastique et inquisitoire l'Université Hacettepe la dénonce résolument, appelle toutes les institutions scientifiques à faire de même, rappelle cette phrase de Voltaire qui déclarait hautement : "je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire" et souhaite que le bon sens en sorte victorieux par l'abrogation de ladite loi. Telle est l'épreuve démocratique pour les hommes politiques français !